

Commune d'EVETTE-SALBERT
Séance du conseil municipal du 03 octobre 2018

Compte-Rendu

Convocation du conseil municipal Le 27 septembre 2018	Conseillers en exercice	19
Affichage du compte-rendu Le 05 octobre 2018	Présents	17
	Procurations	2
	Votants	19
L'an deux mille dix-huit, le trois octobre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'EVETTE-SALBERT s'est réuni dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-11 du Code des Collectivités Territoriales.	GUILLEMET Bernard, NANSÉ Francis, VOISINET Geneviève, GRISEZ Jean-Philippe procuration à NANSÉ Francis, DAMERON Jocelyne, BANET Claude , PELTIER Yvette, DELAFORGE Michel, BOUVIER Eliane, BRUEZ Georges, BARBERET Rose-Marie, JACQUEL Michel, JEANNENOT Michèle, CATTIN Martine, MARCONOT Marie-France, LAURENT Philippe, FORT Didier, DÉMÉSY Laurent, PELTIER Isabelle procuration à PELTIER Yvette.	
Secrétaire de séance : Didier FORT		Absent (s) excusé (s) :

1	CONSEIL MUNICIPAL - Approbation procès-verbaux	
----------	---	--

Sur proposition de M. Didier FORT, secrétaire de séance, je vous propose d'adopter le procès-verbal de la réunion du **18 juillet 2018**

2	Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	
----------	---	--

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :
 VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du 9 avril 2014,
 CONSIDERANT l'obligation d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal, PREND NOTE des décisions prises :

ATTRIBUTION DE MARCHÉS

Marché	Titulaire	Montant HT/TTC
Travaux de voirie 2017 - avenant	Sarl HUSSON - SERMAMAGNY (90)	8 553,60 € / 10 264,32 €
Restauration scolaire	La Cuisine d'Uzel	3,25€ HT soit 3,43 € TTC/Repas